

Caritas Accueil et Solidarité A.s.b.l.

Association sans but lucratif

RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE
AU 31 DECEMBRE 2017

29, Rue Michel Welter
L - 2730 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg: F578

**Au Conseil d'Administration de
Caritas Accueil et Solidarité A.s.b.l.
29, rue Michel Welter
L-2730 LUXEMBOURG**

Grant Thornton Luxembourg

Grant Thornton Audit &
Assurance
Société anonyme
89A, Pafbruch
L-8308 Capellen
Luxembourg
T +352 40 12 99 1
F +352 40 05 98

RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE

Rapport sur les comptes annuels

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Caritas Accueil et Solidarité A.s.b.l., comprenant le bilan au 31 décembre 2017 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des comptes annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux principes et règles comptables repris dans la note 2 de l'annexe ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du Réviseur d'Entreprises Agréé

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du Réviseur d'Entreprises Agréé, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, le Réviseur d'Entreprises Agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de Caritas Accueil et Solidarité A.s.b.l. au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes et règles comptables repris dans la note 2 de l'annexe.

Luxembourg, le 17 mai 2018



Thierry REMACLE
Réviseur d'Entreprises Agréé
Grant Thornton Audit & Assurance

Caritas Accueil et Solidarité A.s.b.l
 Association sans but lucratif
 29, rue Michel Welter
 L-2730 Luxembourg

RCS Luxembourg : F 578

BILAN ABRÉGÉ AU 31 DÉCEMBRE 2017

(Montants en EUR)

ACTIF	31.12.2017	31.12.2016	PASSIF	31.12.2017	31.12.2016
<u>C. Actif immobilisé (Note 3)</u>	<u>1,104,800.19</u>	<u>1,205,072.40</u>	<u>A. Fonds propres</u>	<u>1,458,927.93</u>	<u>1,638,607.23</u>
I. Immobilisations incorporelles	459.98	10,930.03	I. Patrimoine (Note 6)	64,379.75	73,520.09
II. Immobilisations corporelles	1,104,340.21	1,194,142.37	IV. Réserves (Note 7)	313,197.45	386,917.54
			VI. Résultat de l'exercice	-11,992.01	-9,140.34
			VIII. Subventions d'investissement en capital (Note 8)	1,093,342.74	1,187,309.94
<u>D. Actif circulant</u>	<u>1,124,108.06</u>	<u>1,244,520.58</u>			
II. Créances (Note 4)	279,835.30	149,476.73			
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	279,835.30	149,476.73			
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse (Note 5)	844,272.76	1,095,043.85	<u>C. Dettes (Note 9)</u>	<u>773,076.18</u>	<u>811,019.72</u>
			a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	773,076.18	811,019.72
<u>E. Comptes de régularisation</u>	<u>3,095.86</u>	<u>33.97</u>			
TOTAL DU BILAN (ACTIF)	<u>2,232,004.11</u>	<u>2,449,626.95</u>	TOTAL DU BILAN (CAPITAUX PROPRES ET PASSIF)	<u>2,232,004.11</u>	<u>2,449,626.95</u>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

Caritas Accueil et Solidarité A.s.b.l
 Association sans but lucratif
 Siège social : 29, rue Michel Welter L-2730 Luxembourg
 RCS Luxembourg : F 578

COMPTE DE PROFITS ET PERTES ABRÉGÉ POUR L'EXERCICE SE TERMINANT AU 31 DÉCEMBRE 2017

(Montant en EUR)

Compte de profits et pertes	31.12.2017	31.12.2016
<u>1. à 5. Résultat brut (Note 10)</u>	<u>5,447,983.43</u>	<u>4,755,868.61</u>
<u>6. Frais de personnel</u>	<u>-5,275,577.94</u>	<u>-4,528,267.27</u>
a) Salaires et traitements (Note 11)	-4,579,072.13	-3,931,533.46
b) Charges sociales	-695,766.49	-596,199.02
i) couvrant les pensions	-375,513.84	-321,207.59
ii) autres charges sociales	-320,252.65	-274,991.43
c) Autres frais de personnel	-739.32	-534.79
<u>7. Corrections de valeur</u>	<u>-184,545.46</u>	<u>-237,834.28</u>
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles (Notes 3 et 8)	-158,677.74	-155,797.03
b) sur éléments de l'actif circulant	-25,867.72	-82,037.25
<u>8. Autres charges d'exploitation</u>	<u>-1,449.29</u>	<u>-538.49</u>
<u>11. Autres intérêts et autres produits financiers</u>	<u>1,833.95</u>	<u>2,072.09</u>
a) provenant d'entreprises liées	0.00	0.00
b) autres intérêts et produits financiers	1,833.95	2,072.09
<u>14. Intérêts et autres charges financières</u>	<u>-236.70</u>	<u>-441.00</u>
a) concernant des entreprises liées	0.00	0.00
b) autres intérêts et charges financières	-236.70	-441.00
<u>16. Résultat après impôts sur le résultat</u>	<u>-11,992.01</u>	<u>-9,140.34</u>
<u>18. Résultat de l'exercice</u>	<u>-11,992.01</u>	<u>-9,140.34</u>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

CARITAS ACCUEIL ET SOLIDARITE A.S.B.L.

Association sans but lucratif

Siège social : 29, rue Michel Welter, L-2730 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg F 578

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2017

(Montants en Euros)

1. Généralités

CARITAS ACCUEIL ET SOLIDARITE A.S.B.L. (l'Association) est une association sans but lucratif qui est régie par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

L'Association a pour objet d'apporter, partout où le besoin s'en fait ou fera sentir, toute aide directe ou indirecte en faveur de personnes en détresse, sans logis ou en situation de précarité.

L'Association comprend les entités suivantes:

Structures d'accueil d'urgence

- Foyer de nuit Centre Ulysse, Luxembourg
- Foyer de jour Teistuff, Luxembourg
- Bistrot Social «Le Courage », Luxembourg
- Service Streetwork, Luxembourg
- Action Hiver, Luxembourg - Findel
- Halte de nuit Nuestwaach l'Espoir, Luxembourg

Structures de logement

- Logements encadrés / accompagnés, Kopstal (regroupant le Centre de l'Oseraie, les logements individuels et communautaires)

Structures de travail

- Atelier Thérapeutique Ehlerange (ATE)
- Service technique / logistique

Structures d'encadrement

- Service Orientation et Consultation (incluant le SRAS)

Direction et administration centrale

L'exercice social de l'Association commence le 1er janvier pour se terminer le 31 décembre de chaque année.

L'Association est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la référence F 578.

2. Principes, règles et méthodes comptables

L'Association tient ses livres en euros (EUR) et les comptes annuels ont été préparés dans cette même devise. En raison de sa forme juridique, l'Association n'est pas soumise à l'obligation d'établir des comptes annuels en conformité avec les règles définies par la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises.

Les comptes annuels ont été préparés en accord avec les principes comptables normalisés du secteur conventionné au Luxembourg, sur base d'une consolidation des balances individuelles des différentes entités constituant l'Association et en utilisant notamment les règles d'évaluation suivantes :

a) Immobilisations corporelles et incorporelles *(voir aussi la Note 3)*

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition. Elles sont amorties linéairement en fonction de leur durée de vie estimée.

Concernant l'Atelier Thérapeutique Ehlerange, les investissements, à savoir le coût de construction de l'immeuble, sont portés à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition. Ils sont amortis linéairement pour le bâtiment sur la durée résiduelle du droit de superficie accordé (voir Note 3) et pour les installations techniques sur leur durée de vie estimée (entre 4 et 10 ans) et ce dès la mise en service des infrastructures.

b) Créances *(voir aussi la Note 4)*

Les créances sont indiquées à leur valeur nominale, diminuées des corrections de valeur jugées nécessaires.

c) Séparation des exercices

L'activité de l'Association est en grande partie conventionnée par diverses instances officielles.

Au début de chaque année, l'Association dresse, après vérification, des décomptes adressés aux diverses instances officielles pour l'année écoulée. Ces décomptes sont comptabilisés dans les comptes de l'exercice écoulé ; si la version finale des décomptes n'est pas obtenue au moment de clôturer les comptes annuels, ils font au besoin l'objet d'une provision dans les comptes de l'exercice écoulé sur base des dernières informations disponibles.

d) Comptabilisation des dons

L'Association reçoit des dons de tiers pour subvenir à certaines dépenses.

Le solde des dons non utilisés au cours d'un exercice augmente le fonds de réserve jusqu'à son affectation définitive.

e) Comptabilisation des comptes de tiers

L'Association reçoit pour le compte de certains de ses usagers des fonds qu'elle gère pour leur compte.

f) Comptes de régularisation

Le compte de régularisation actif comprend les charges comptabilisées avant la date de clôture et imputables à un exercice ultérieur.

Le compte de régularisation passif comprend les produits perçus avant la date de clôture et imputables à un exercice ultérieur.

g) Subventions d'investissement en capital *(voir aussi la Note 8)*

Les subventions reçues de l'Etat pour l'acquisition d'immobilisations sont portées au passif du bilan (correspondant au « Financement externe de l'actif immobilisé » détaillé en Note 8) pour leur valeur initiale et les amortissements vont de pair avec ceux pratiqués pour les immobilisations corporelles. La part des immobilisations corporelles acquises par des moyens de financement propre est également portée au passif du bilan (correspondant au « Financement propre de l'actif immobilisé » détaillé en Note 8) et les amortissements vont de pair avec ceux pratiqués pour les immobilisations corporelles.

h) Provisions

Les provisions pour risques et charges ont pour objet de couvrir des pertes et dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais, à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou quant à la date de leur survenance.

i) Dettes *(voir aussi la Note 9)*

Les dettes sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

j) Frais de personnel

L'Association ne comptabilise pas de provision pour congés non pris.

k) Montant net du chiffre d'affaires

Le montant net du chiffre d'affaires comprend les montants résultant des prestations de services correspondant aux activités ordinaires de l'Association, déduction faite des réductions sur ventes.

3. Immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur comptable nette des immobilisations incorporelles se compose de la façon suivante :

Immobilisations incorporelles

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Logiciels	459,98	10.930,03
	<u>459,98</u>	<u>10.930,03</u>

<u>Evolution des immobilisations incorporelles</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Valeur brute au début de l'exercice	41.880,18	41.880,18
Entrées au cours de l'exercice	0,00	0,00
Sorties au cours de l'exercice	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
Valeur brute à la fin de l'exercice	41.880,18	41.880,18
Corrections de valeur au début de l'exercice	-30.950,15	-20.480,10
Dotations de l'exercice	-10.470,05	-10.470,05
Sorties au cours de l'exercice	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	-41.420,20	-30.950,15
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	<u><u>459,98</u></u>	<u><u>10.930,03</u></u>

La valeur comptable nette des immobilisations corporelles se compose de la façon suivante :

Immobilisations corporelles

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Constructions	983.216,59	1.072.295,29
Installations techniques et machines	56.128,03	71.724,29
Autres installations, outillage, mobilier et matériel roulant	64.995,59	50.122,79
	<u>1.104.340,21</u>	<u>1.194.142,37</u>

Evolution des immobilisations corporelles

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Valeur brute au début de l'exercice	3.630.135,77	3.600.626,18
Entrées au cours de l'exercice	58.405,53	50.539,41
Sorties au cours de l'exercice	<u>-8.000,00</u>	<u>-21.029,82</u>
Valeur brute à la fin de l'exercice	3.680.541,30	3.630.135,77
Corrections de valeur au début de l'exercice	-2.435.993,40	- 2.311.696,24
Dotations de l'exercice	-148.207,69	-145.326,98
Sorties au cours de l'exercice	<u>8.000,00</u>	<u>21.029,82</u>
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	-2.576.201,09	-2.435.993,40
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	<u>1.104.340,21</u>	<u>1.194.142,37</u>

Un droit de superficie sur le terrain sur lequel l'Atelier Thérapeutique Ehlerange a été construit a été concédé à l'Association le 24 novembre 2000 pour une durée de 30 ans, éventuellement reconductible pour une période supplémentaire de 15 ans. Au terme de cette période, le terrain (et le bâtiment qui y est érigé) seront rendus à la commune, propriétaire du fonds, si un accord ne peut être trouvé.

4. Créances

Les Créances se composent de la manière suivante :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Etat et Communes (- 1 an)	126.212,42	7.215,10
Autres organismes caritatifs (- 1 an)	13.282,50	22.066,94
Créances pour prestations aux clients (- 1 an)	68.127,32	57.139,91
Créances pour avances faites aux usagers (- 1 an)	71.329,06	59.975,78
Cautions locatives (- 1 an)	884,00	1.780,00
Autres créances (- 1 an)	0,00	1.299,00
	<u>279.835,30</u>	<u>149.476,73</u>

Au 31 décembre 2017, des créances sur l'Etat incluent un montant de 106.819,12 EUR (au 31 décembre 2016 : 0,00 EUR) représentant le solde restant à rembourser par le Ministère de la Famille et de l'Intégration dans le cadre du financement de l'Association.

Les créances pour avances faites aux usagers pour un montant de 71.329,06 EUR au 31 décembre 2017 (au 31 décembre 2016 : 59.975,78 EUR) représentent des créances envers des tiers pour lesquels l'Association reçoit des fonds et les gère pour leur compte.

Au 31 décembre 2017, les cautions locatives incluent un montant de 884,00 EUR (au 31 décembre 2016 : 1.780,00 EUR) relatif à des cautions versées à des propriétaires d'immeubles pris en location.

5. Avoirs en banques et en caisse

Les Avoirs en banques et en caisse se composent de la façon suivante :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Comptes courants et comptes à terme	832.742,30	1.080.621,35
Caisses	4.487,26	4.015,70
Caisse tickets CFL	7.043,20	10.406,80
	<u>844.272,76</u>	<u>1.095.043,85</u>

Les Avoirs en banques et en caisse contiennent un montant de 175.818,03 EUR (31 décembre 2016 : 121.721,72 EUR) de fonds appartenant à certains usagers et l'Association les gère pour leur compte.

6. Patrimoine

L'évolution du Patrimoine est la suivante:

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Situation au début de l'exercice	73.520,09	68.261,45
Résultat de l'exercice précédent	- 9.140,34	5.258,64
Situation à la fin de l'exercice	<u>64.379,75</u>	<u>73.520,09</u>

7. Fonds de réserve

Le Fonds de réserve se compose comme suit:

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Fonds dédiés sur dons	160.742,34	138.514,84
Autres réserves disponibles	152.455,11	248.402,70
	<u>313.197,45</u>	<u>386.917,54</u>

Au cours de l'exercice 2017, les Fonds dédiés sur dons ont évolué comme suit:

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Valeur début de l'exercice	138.514,84	162.002,02
Augmentation de l'exercice	64.266,07	12.008,75
Diminution de l'exercice	-42.038,57	-35.495,93
Situation à la fin de l'exercice	<u>160.742,34</u>	<u>138.514,84</u>

Au cours de l'exercice 2017, les Autres réserves disponibles ont évolué comme suit:

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Valeur début de l'exercice	248.402,70	123.595,47
Augmentation de l'exercice	103.277,11	195.782,37
Diminution de l'exercice	-199.224,70	-70.975,14
Situation à la fin de l'exercice	<u>152.455,11</u>	<u>248.402,70</u>

Les Autres réserves disponibles se composent de réserves destinées à des projets déterminés :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Réserves Malettes pédagogiques	24.087,80	0,00
Réserves gestion Ville de Luxembourg-LEA	1.334,27	2.886,36
Réserves loyers Ville de Luxembourg / M26 Aciérie	7.510,67	20.000,00
Réserves gestion Ville de Luxembourg - Streetwork	0,00	4.426,64
Réserves gestion Ville de Luxembourg - Le Courage	4.453,53	23.112,64
Réserves Ministère de la Santé	61.266,60	61.266,60
Réserves VIVENDI	10.610,33	10.610,33
Réserves CAE (Caritas)	13.180,06	13.180,06
Réserves Ministère du Logement -CARITAS (logements privés)	27.015,51	26.400,00
Réserves CREAMISU*	-2.213,09	53.561,44
Réserves Painting House First	0,00	6.122,72
Réserves Halte de Nuit	5.209,43	26.835,91
	<u>152.455,11</u>	<u>248.402,70</u>

*Le montant de -2.213,09 EUR correspond à une subvention complémentaire accordée et payée en 2018 dans le cadre du dépassement budgétaire du projet CREAMISU.

8. Subventions d'investissement en capital

Les subventions d'investissement en capital se composent de la façon suivante :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Financement propre de l'actif immobilisé	225.633,18	243.788,76
Financement externe de l'actif immobilisé	867.709,56	943.521,18
	<u>1.093.342,74</u>	<u>1.187.309,94</u>

L'évolution du Financement propre de l'actif immobilisé est la suivante:

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Valeur au début de l'exercice	243.788,76	276.252,19
Augmentations de l'exercice	23.196,59	8.814,50
Corrections de valeur de l'exercice	-41.352,17	-41.277,93
Reprises de l'exercice	0,00	0,00
Situation à la fin de l'exercice	<u>225.633,18</u>	<u>243.788,76</u>

L'évolution du Financement externe de l'actif immobilisé est la suivante:

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Valeur au début de l'exercice	943.521,18	1.018.765,37
Augmentations de l'exercice	35.188,94	33.924,91
Corrections de valeur de l'exercice	-111.000,56	-109.169,10
Reprises de l'exercice	0,00	0,00
Situation à la fin de l'exercice	<u>867.709,56</u>	<u>943.521,18</u>

Les corrections de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles sont supérieures de 6.325,01 EUR (en 2016 : EUR 5.350,00 EUR) par rapport aux corrections de valeur sur subventions de l'actif immobilisé en raison du financement partiel par fonds propres d'actifs immobilisés au cours des exercices 2015 et 2016. Un écart sera constaté au cours de 4 années correspondant à la durée d'amortissement des actifs immobilisés concernés.

9. Dettes

Les Dettes se composent de la façon suivante :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Fournisseurs (- 1 an)	129.296,54	141.627,87
Autres dettes, dont fiscales, salariales et sociales (- 1 an)	372.279,56	313.842,75
Dettes vis-à-vis de l'Etat (- 1 an)	46.748,81	172.069,84
Comptes de tiers (- 1 an)	<u>224.751,17</u>	<u>183.479,26</u>
Dettes à moins d'un an	<u>773.076,18</u>	<u>811.019,72</u>

Les comptes de tiers pour un montant de 224.751,27 EUR au 31 décembre 2017 (au 31 décembre 2016 : 183.479,26 EUR) représentent des dettes envers des tiers pour lesquels l'Association reçoit des fonds et les gère pour leur compte.

Au 31 décembre 2017, les dettes sur l'Etat incluent un montant de 43.766,72 EUR restant à rembourser au Ministère de la Santé dans le cadre du financement de l'Association. Les décomptes finaux des subventions 2017 ne sont pas validés par les instances au moment de clôturer les présents comptes annuels.

10. Résultat brut

Le Résultat brut se compose du Chiffre d'affaires net (a) et des Autres produits d'exploitation (b), déductions faites des Matières premières et consommables (c) et des Autres charges externes (d).

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Chiffre d'affaires net		
• Recettes provenant des participations aux frais	592,261.68	533,896.49
• Recettes provenant des activités de travaux occupationnels	151,807.40	202,660.10
Autres produits d'exploitation	6,608,077.56	5,509,531.65
Consommation de marchandises et de matières premières et consommables	-739,995.16	-629,252.24
Autres charges externes	-1,164,168.05	-860,967.39
	<u>5,447,983.43</u>	<u>4,755,868.61</u>

a) **Chiffre d'affaires net**

- Recettes provenant des participations aux frais

Les Recettes provenant des participations aux frais se composent de la façon suivante :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Participations aux frais des usagers («PAF »)	543.455,65	504.278,32
Participations aux frais d'alimentation	12.613,92	15.128,61
Participations aux frais de location	13.414,56	9.524,56
Participations aux frais d'activités « usagers »	3.045,00	4.965,00
Divers	19.732,55	0,00
	<u>592.261,68</u>	<u>533.896,49</u>

- Recettes provenant des activités de production

Les Recettes provenant des activités de production se composent de la façon suivante :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Recettes buanderie	151.807,40	200.580,60
Autres	0,00	2.079,50
	<u>151.807,40</u>	<u>202.660,10</u>

b) Autres produits d'exploitation

Les Autres produits d'exploitation se composent de la façon suivante :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Subventions de fonctionnement - Etat et commune	1.041.161,11	744.894,20
Subventions de salaires - Etat et commune	5.034.722,20	4.389.844,66
Utilisation des réserves et dons	148.060,21	93.683,13
Autres subventions de fonctionnement	219.044,06	114.604,71
Corrections de valeur subventions de l'actif immobilisé	152.352,73	150.447,03
Cessions d'immobilisations*	500,00	7.800,00
Autres	12.237,25	8.257,92
	<u>6.608.077,56</u>	<u>5.509.531,65</u>

c) Matières premières et consommables

Les Matières premières et consommables se composent de la façon suivante :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Matières premières	-20.961,81	-22.179,84
Petit équipement et fournitures	-242.671,96	-190.954,75
Chauffage, gaz, électricité, eau, ...	-129.161,19	-127.132,08
Alimentation, boissons	-347.200,20	-288.985,57
	<u>-739.995,16</u>	<u>-629.252,24</u>

d) Autres charges externes

Les Autres charges externes se composent de la façon suivante :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Surveillance et nettoyage des bâtiments	-429.925,21	-284.070,88
Entretiens divers	-208.661,34	-161.638,05
Assurances	-46.554,95	-47.367,92
Frais divers en relation avec les usagers	-115.307,39	-104.591,08
Loyers et charges locatives	-135.238,65	-99.805,43
Télécommunications	-30.339,31	-25.184,74
Frais de route	-29.906,19	-22.227,78
Honoraires	-61.153,16	-26.837,60
Formation - conférences	-44.944,05	-29.253,55
Annonces et insertions	-20.728,35	-18.143,15
Sous-traitance	-19.453,97	-18.856,91
Autres	-21.955,48	-22.990,30
	<u>-1.164.168,05</u>	<u>-860.967,39</u>

11. Frais de personnel

Le nombre moyen de personnel employé est passé de 68 en 2016 à 77 en 2017. Le nombre de salariés au 31 décembre 2017 est de 66 Equivalents Temps Plein (58 au 31 décembre 2016). Le poste Salaires et traitements repris sous les Frais de personnel se compose de la façon suivante pour les deux derniers exercices :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Salaires et charges sociales	-5.424.452,56	-4.674.410,65
Remboursements Mutualité	149.613,94	146.678,17
Autres frais de personnel	-739,32	-534,79
	<u>-5.275.577,94</u>	<u>-4.528.267,27</u>

12. Engagements hors bilan

En garantie de la ligne de crédit de 350.000,00 EUR accordée par la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat et destinée uniquement à couvrir d'éventuels besoins de réserves à court terme (retards dans la réception des fonds en provenance des partenaires conventionnels), Caritas Accueil et Solidarité A.s.b.l. s'est engagé à céder les créances futures provenant du Ministère de la Famille et du Ministère de la Santé du Grand-Duché du Luxembourg.

Au 31 décembre 2017, la Caritas Accueil et Solidarité a contracté des garanties bancaires pour un montant total de 19.000,00 concernant des garanties locatives.